

## COMPTE RENDU de la réunion du comité de direction du 13/06/2019

### Présents :

Albert BONDIL (AB) - Thibault CELANT (TC) - Jean-Pierre DOMBOY (JPD) - Pierre JOSSE (PJ)  
Héloïse JURADO (HJ) - Sylvain LEFEBVRE (SL) - Antoine MATHIAUD (AM) - Kristel MEYER COCAGNE  
(KM) - Morgan OLIVIERO (MO) - Thomas PICARDAT (TP) - Dominique PRIGENT (DP) - Fabrice  
ZANELLI (FZ) - Patrick VASSEUR (PV) + Fabrice TEJOU (directeur) (FT)

**Approbation du CR du 15 avril 2019 :** Le CR est approuvé à l'unanimité  
Le comité rappelle que les CR sont désormais publiés sur le site du club, en bas de la page  
d'accueil, dans « Tableau d'affichage ».

### **1. Présentation de Baptiste Louison (MO, FT)**

a/ suite à la demande de changement de poste de Véronique Guilbert, le président et le directeur ont rencontré plusieurs candidats pour la remplacer au poste de responsable des cours collectifs et du centre de formation des plus jeunes ; ils introduisent Baptiste Louison, le candidat qu'ils proposent au comité.

Entre autres avantages, il a déjà l'expérience du poste et la connaissance des outils nécessaires. Baptiste Louison prend la parole pour se présenter rapidement.

Il prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> septembre 2019 ; FT organisera la transmission du savoir, en particulier avec Véronique Guilbert.

Le comité remercie Véronique Guilbert pour tout ce qu'elle a apporté au club depuis plus de vingt ans, se félicite qu'elle maintienne une activité, même partielle, au TC Clamart et étudie la manière de la remercier plus officiellement, peut-être à l'occasion d'une prochaine manifestation...

### **2. Point sportif (FT)**

Un ensemble de résultats satisfaisants :

- Interclubs adultes :
  - 1H = maintien en Nationale 2
  - 2H = maintien en Départementale 1
  - 3H = maintien en Départementale 2
  - 1F = Descente en Nationale 3 (à noter les bons résultats de Nina Skoric)
  - 2F = Maintien en Départementale Excellence et qualifiée pour les ½ finales du 92
- Interclubs jeunes :
  - 13/14 G = premiers de la poule et qualifiés pour les ½ finales
  - 13/14 F = en cours (beaucoup de reports à cause de la pluie...)
  - 11/12 G+F = idem
  - 8/10 ans = premiers de la poule et qualifiés pour les ½ finales
- Individuels :
  - Brigitte Cadoret = championne régionale IdF (60+)
  - Sophie Orsini = vice-championne régionale (55+)
  - Marie-Do Durand-Viel = championne des HdS et ½ finaliste régionale (50+)
  - Maxime Teixeira = champion des HdS (seniors)
  - Véronique Letard = vice-championne des HdS (55+)

- .....
- Nina Skoric = vice-championne des HdS ET 1 :
  - Arthur Bonnaud = perf. à moins 2/6
  - Le comité se félicite de l'achat des tenues pour nos équipes qui font belle impression et contribuent à la bonne image du club ainsi que du bon comportement général des participants... avec un bémol pour l'équipe 2F, ce qui fera l'objet d'une réunion entre les joueuses et les entraîneurs.
  - Le comité rappelle qu'il accorde une importance prioritaire à l'esprit d'équipe et à l'exemplarité des comportements individuels.

### **3. Le Sports-Études (projet avec l'académie Faouzi) (MO)**

Alain Faouzi n'a pas assez de candidats pour ouvrir le site de Clamart la saison prochaine... Il a proposé aux deux candidats clamartois de partir s'entraîner chez lui... ce qui ne correspond plus aux objectifs du club.

Comme nous voulons toujours mettre en place les moyens nécessaires à l'entraînement de nos meilleurs éléments, le comité accepte la candidature de Pierre Josse qui propose une formule de « remplacement », pour entraîner Nina Skoric et Milo d'Apolito, mais aussi d'autres éléments éventuels ; PJ ne sera pas salarié du club mais le TC Clamart conclura avec lui, en tant que travailleur indépendant, un contrat de prestation de service, pour une période expérimentale d'une saison.

Il demande pour cela 1 court pendant 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 10h à 12h et de 14h à 17h, hors congés scolaires, de septembre à juin. Ce court se situera à Hunebelle et, dans la mesure du possible, au Petit Clamart.

Il reste à traiter les points juridiques et règlementaires obligatoires (type de contrat, etc...) avant le démarrage en septembre.

Le club décide aussi d'aider les familles en prévoyant une bourse d'entraînement dont le montant devra aussi être fixé officiellement en début septembre.

Concernant la bourse attribuée au club par la Ville pour aider au financement des entraînements de Nina Skoric, le comité souhaite que le dossier soit préparé par le directeur et présenté par le club, afin de conserver la maîtrise sur ce sujet.

### **4. Arrêt de La Table du Club (PV)**

Comme annoncé, la Table du Club arrête définitivement son activité.

Considérant que l'existence d'un bar/restaurant est le cœur de la vie de club, le comité a recherché des solutions de remplacement et valide la candidature retenue par PV :

- Il s'agit d'Alejandra Motis, qui a travaillé déjà dans le domaine de la restauration et a présenté un projet intéressant, avec en particulier, de très importantes plages d'ouverture et le développement des animations événementielles.
- Le club aidera au lancement de cette « reprise » par l'organisation de 1 ou 2 événements, à la rentrée.

Le comité valide le principe de ce choix mais attend début septembre pour fixer le montant du budget alloué à ces événements.

### **5. Éléments budgétaires de la politique sportive (MO/FT)**

- Nos équipes premières adultes :

- Notre équipe 1H est un de nos plus beaux fanions ; nous avons l'opportunité d'augmenter encore son niveau par le recrutement (éventuel) d'un nouveau joueur français rémunéré.  
Avec la présence complète d'Arthur Bonnaud qui a terminé ses études aux USA , cela augmenterait les ambitions et les objectifs de cette équipe.
  - Notre équipe F1, qui descend en Nationale 3, doit pouvoir s'y maintenir avec l'apport d'1 seule joueuse rémunérée (contre deux actuellement dans le budget de cette équipe) qui sera Agustina Chlpac, déjà membre du club et qualifiée pour jouer en 2020.  
Pour autant, il n'est pas question de « délaissier » notre équipe féminine, qui comprend notre meilleure jeune, Nina Skoric, et pour laquelle nous travaillons au recrutement de deux nouvelles joueuses non rémunérées.
  - Tous ces mouvements, sportivement souhaitables, n'entraîneraient qu'une augmentation mesurée des charges (autour de 5000€) , compensée par de nouvelles recettes déjà prévues.
- Participation financière des compétiteurs (CFC, joueurs d'équipes, etc.)  
L'analyse du marché des clubs voisins, en matière de participation financière à la compétition, permet de constater qu'une mise à jour nous est nécessaire ; sur proposition de la commission sportive et du trésorier, les mesures suivantes sont décidées pour la saison prochaine :
- La cotisation « courts extérieurs » (tarif « clamartois ») sera demandée aux joueurs et joueuses classés à 15, 5/6 et 4/6 (131 €, 171 €, 221 € selon l'âge). La cotisation « courts couverts » restera offerte (sous condition de participer effectivement aux interclubs...).
  - Recette prévue = environ 2500€
  - Augmentation de la participation familiale pour les séances « complémentaires » du CFC (+35€).
  - Recette prévue = entre 1500 et 2000€
  - Une redevance (pour l'occupation des courts) sera demandée aux enseignants pour les stages et stages/tournées du CFC , à l'identique de ce qui est actuellement la règle pour les seuls stages « non-compétition » et les cours particuliers : recette prévisionnelle très difficile à estimer car dépendante du nombre de stages et de stagiaires...mais qui atteindra certainement un minimum de 1000€

## 6. Divers

- L'activité cordage, en liaison avec notre magasin partenaire « Côté Court », qui était assurée par La Table du Club sera reprise par 2 adhérents (Stefan Skoric et Thomas Picardat). Ils verseront une somme de 120€ par mois sur 10 mois (de septembre à juin) selon des modalités juridiques à étudier par le secrétaire général et le trésorier.
- Thomas Picardat informe qu'il démissionne du comité pour raisons personnelles mais qu'il continuera à apporter des « coups de main » à l'occasion. Le comité le remercie pour sa participation depuis deux années.
- Travaux pour la nouvelle bulle : ils ont commencé dès le démontage de l'ancienne. La première toile (« première peau ») sera remontée début septembre et permettra l'utilisation des 3 courts, sans attendre la pose de la deuxième toile qui viendra recouvrir la première (confort et économie pour le chauffage) en octobre.
- À cause de la parution tardive du classement annuel, nos tournois open seniors+ et interne seniors, prévus en septembre, sont reportés à la Toussaint.

- .....
- La commission « partenariat » (KM, HJ, PJ) rend compte de l'important travail accompli pour l'étude autour du renouvellement des contrats avec un ou plusieurs équipementiers (textile et raquettes). À cette occasion, elle demande :
    - que le club ait la maîtrise des contrats/enseignants (contrôle et répartition des dotations)
    - que les enseignants « jouent davantage le jeu » au service des marques, ce qui devrait augmenter la dotation générale pour le club.

SL fait remarquer qu'il est surtout important de s'occuper des adhérents et de ce que les marques (et distributeur) leur proposent comme avantages.

DP fait remarquer que les membres de l'équipe pédagogique sont, avant tout, des enseignants et des éducateurs au service des élèves et qu'il faut veiller à ce que l'un ou l'autre n'adopte pas un comportement trop « commercial », comme cela a pu être le cas, une ou deux fois dans le passé.

Le comité accède à la demande de la commission.

### **PROCHAINE RÉUNION PRÉVUE.....**

(sans doute dans les premiers jours de septembre, car plusieurs décisions doivent être votées avant le lancement de la saison, en particulier dans le domaine budgétaire).